



# Le Convoi Paris to Le Mans

| PILOTE |                               | CO-PILOTE |
|--------|-------------------------------|-----------|
|        | Titre ( <i>M, Mme, Mlle</i> ) |           |
|        | Nom                           |           |
|        | Prénom                        |           |
|        | Adresse                       |           |
|        | Code Postal ( <i>Pays</i> )   |           |
|        | Ville                         |           |
|        | Email                         |           |
|        | Téléphone Portable            |           |
|        | N° Permis de Conduire         |           |
|        | Pays d'Émission Permis        |           |

| VÉHICULE            |  |
|---------------------|--|
| Marque              |  |
| Modèle              |  |
| Immatriculation     |  |
| Cie Assurance       |  |
| N° Police Assurance |  |

## RÉSERVATION HÔTELIÈRE

Chambre à 1 grand lit ☐

Chambre à 2 lits séparés ☐

Je confirme mon engagement au rallye « Le Convoi - Paris to Le Mans » les 23 et 24 Mars 2019 et certifie avoir pris connaissance et accepté le règlement de l'événement ci-après.

Date :

Signature :

## FORMULE D'ENGAGEMENT

Rallye Le Convoi Paris to Le Mans - 23 & 24 Mars 2019 ☐  
1 690€<sup>TTC</sup> pour un équipage de 2 personnes

*Bulletin d'inscription à retourner complété et signé à EXCLUSIVE DRIVE  
par courrier au 172, Les bureaux de la colline - 92213 Saint Cloud Cedex,  
ou par email à [sylvie@exclusivedrive.fr](mailto:sylvie@exclusivedrive.fr).*



# Le Convoi Paris to Le Mans Règlement

## ORGANISATION

Cet événement est organisé par EXCLUSIVE DRIVE EVENT (172, Les bureaux de la colline - 92213 Saint Cloud Cedex - Société en cours d'immatriculation).

## DURÉE

Le rallye "Le Convoi - Paris to Le Mans" se déroulera le 23 et le 24 mars 2019. Il débutera officiellement à l'arrivée des équipages le samedi 23 mars au matin en région parisienne sur le lieu de départ indiqué et se terminera à l'issue de la troisième session de roulage le dimanche 24 mars en début d'après-midi sur le circuit Bugatti du Mans. En dehors de cette période, EXCLUSIVE DRIVE EVENT est libre de tout engagement à l'égard des participants et réciproquement.

## CONDUITE

En s'inscrivant au rallye "Le Convoi - Paris to Le Mans" chaque équipage s'engage à respecter le Code de la Route français, ainsi que les autres usagers de la route qu'ils soient participants ou non à l'événement. Le rallye "Le Convoi - Paris to Le Mans" n'est pas une compétition. Aucune notion de chronométrage, ni de performance y sera mesurée. Aucun classement ne sera établi à l'issue de l'événement. L'organisateur se garde le droit d'exclure du rallye tout équipage dont le comportement sur la route ne serait pas approprié et pourrait s'avérer dangereux pour les participants et/ou pour autrui. Dans ce cas de figure, aucun dédommagement ne pourra être réclamé par l'équipage exclu.

## RESPONSABILITÉS

Chaque équipage s'engage à assumer son entière responsabilité en cas d'incident ou d'accident qui pourrait survenir pendant toute la durée du rallye "Le Convoi - Paris to Le Mans". L'organisation ne pourra être en aucun cas tenue pour responsable sauf en cas de faute lourde pouvant lui être directement imputée.

## PERMIS DE CONDUIRE

Chaque participant, pilote, ou co-pilote s'il est amené à prendre le volant lors du rallye "Le Convoi - Paris to Le Mans", déclare être titulaire d'un permis de conduire valable sur le territoire français et en cours de validité pendant toute la durée de l'événement.

## ASSURANCE

Chaque équipage déclare que le véhicule, ses utilisateurs et ses occupants sont couverts par une police d'assurance valide au moment de l'événement et à jour de règlement. L'organisation ne peut en aucun cas être tenue pour responsable de dégradations, dégâts et/ou vols survenus sur les véhicules engagés pendant le déroulement de l'événement.

## VEHICULE

L'événement est exclusivement réservé aux véhicules figurant sur la liste des véhicules éligibles pour participer à l'événement Exclusive Drive sur le circuit Bugatti du Mans (*liste disponible sur le site internet d'Exclusive Drive*). Chaque véhicule inscrit au "Le Convoi - Paris to Le Mans" doit être conforme à la législation routière en vigueur pour pouvoir circuler sur le territoire français. Chaque équipage doit être en mesure de présenter pendant toute la durée de l'événement les documents d'immatriculation de son véhicule

ainsi que les justificatifs d'une police d'assurance en cours de validité et un certificat de contrôle technique à jour si requis. Chaque équipage s'engage à ce que son véhicule soit en parfait état de fonctionnement au départ de l'événement. Tout véhicule ne répondant pas à l'ensemble des critères ci-dessus pourra se voir exclure du rallye. Dans ce cas de figure, aucun dédommagement ne pourra être réclamé par l'équipage engagé sur le véhicule exclu.

## INSCRIPTION

Pour participer au rallye "Le Convoi - Paris to Le Mans" il convient à chaque équipage de remplir dans son intégralité le bulletin d'inscription de l'événement et de le retourner au moyen de son choix auprès de la société EXCLUSIVE DRIVE EVENT. Toute demande d'inscription ne pourra être prise en compte que si elle répond à l'ensemble des conditions édictées dans le présent règlement et dans la limite des places disponibles. Le montant versé dans le cadre de l'inscription au rallye "Le Convoi - Paris to Le Mans" est acquis par la société EXCLUSIVE DRIVE EVENT, sauf dans le cas où la demande d'inscription lui parviendrait après que le nombre de places maximales disponibles ait déjà été atteint.

## ANNULATION

Toute demande d'annulation d'inscription par un équipage au rallye "Le Convoi - Paris to Le Mans" doit être adressée à EXCLUSIVE DRIVE EVENT. Si la demande d'annulation lui parvient plus de 45 jours avant la date de départ de l'événement le montant versé par l'équipage pour sa participation est alors remboursable dans son intégralité. Si la demande d'annulation lui parvient entre 45 et 15 jours avant la date de départ de l'événement l'équipage percevra un remboursement équivalent à 50% du montant de son engagement. Si la demande d'annulation lui parvient moins de 15 jours avant la date de départ de l'événement l'équipage ne bénéficiera d'aucun droit au remboursement et l'intégralité du montant de son engagement sera alors conservé par EXCLUSIVE DRIVE EVENT.

## PAIEMENT, FACTURATION ET REMBOURSEMENT

Le paiement, la facturation et les demandes de remboursement inhérents au rallye "Le Convoi - Paris to Le Mans" et à chaque équipage inscrit ou participant est à la charge et sous la responsabilité exclusive de la société EXCLUSIVE DRIVE EVENT. Toute demande et/ou réclamation concernant ces points devra être adressée directement à cette dernière.

## PUBLICITÉ ET DROIT À L'IMAGE

Les véhicules engagés ne doivent pas afficher de publicité, logo(s) ou marque(s) sur leur carrosserie et/ou vitrages autres que ceux fournis par l'organisateur. Tout démarchage à l'égard des participants, pour quelque motif que ce soit, est interdit lors de l'événement y compris par les participants eux-mêmes. Tout manquement à ce principe pourra entraîner l'exclusion de l'équipage sans qu'aucun dédommagement ne puisse être réclamé. Les équipages participants au rallye "Le Convoi - Paris to Le Mans", sauf contre-indication écrite préalablement au départ de l'événement, autorisent la société EXCLUSIVE DRIVE EVENT à utiliser les images prises lors de l'événement à des fins promotionnelles, commerciales ou de relation publique. Ceci étant valable dans le monde entier, sur tous supports et pour une durée illimitée.